

que nos intérêts soient soutenus et reconnus : il faut que le charlatanisme disparaisse autant que possible ; il faut enfin que la science médicale, la réputation des uns et l'expérience des autres protègent l'inexpérience de la société. En un mot, par ces Associations, il faut mettre en commun la mutualité de notre travail et de notre intelligence ; diriger tous nos efforts vers un seul but ; *et faire notre bonheur, comme le dit si bien le Dr. Tayer, en nous consacrant à celui des autres.* Pour le moment il ne s'agit, dans chaque district ou ville, que de quelques médecins pour en prendre l'initiative. Et avant cinq ans, avec patience et témérité, l'organisation sera complète et portera ses fruits. Comme de raison, la coopération de la Gazette Médicale est d'absolue nécessité.

Puisque l'occasion se présente, je me permettrai, MM. les Rédacteurs, de vous féliciter sur votre œuvre patriotique, en fondant un journal médical français en Canada. C'est une lacune importante que vous avez fait disparaître. Faisons des vœux que vos talents, votre énergie et de nombreux abonnements portent bonheur au journal et à la rédaction.

Cependant il faudrait que la Gazette Médicale paraîtrait une fois par semaine. Dans ce siècle de progrès, il faut aller vite, vite... surtout plus vite que son voisin. Il le faut. Vous comprendrez par là que le reproche, que vous m'adressiez dans votre No. de Février dernier, était injuste. Il fallait avant le 12 Janvier, jeter le cri d'alarme : *Sentinelle, prenez garde* : ou le cri du combat : *En avant*. Dans cette circonstance, j'ai été compris, j'ai obtenu mon but, *Go a Head*.

Dr. C....

St. Roch de l'Achigan, 12 Avril 1866.

INSTITUT MÉDICAL.

Séance du 21 Avril courant.—Présidence de G. Grenier.—Officiers présents : H. Ladouceur, A. Archambault, G. Leroux, J. A. Thibault, J. Ducharme, A. Laramée, E. St. Jacques.—Lecture et adoption du procès verbal de la dernière séance.—Le Dr. Bibaud

donne une lecture sur le traitement du choléra. Des remerciements lui sont votés sur motion de A. Laporte secondé par F. X. Trudel.

Le secrétaire trésorier donne un compte rendu des recettes et des dépenses de l'Institut Médical.

L'assistant Secrétaire Archiviste, A. Laporte soumet le rapport suivant pour la session 1865 et 1866.

Il y a neuf ans, lorsque les élèves, malgré les huit ou dix heures d'études qui leur sont commandées par la loi, résolurent de dérober quelques heures à leurs récréations pour les consacrer à des essais et à des discussions scientifiques, ils comptèrent sur l'esprit de travail et la bonne entente qui avaient toujours régné parmi eux. C'est avec plaisir que nous constatons cette année l'heureuse continuation de ce même zèle pour l'instruction mutuelle en médecine. Si nous avons atteint un pareil résultat, nous le devons à l'activité et aux efforts constants de notre très estimé Président, M. G. Grenier. Les autres officiers ont aussi beaucoup contribué au progrès et à l'avancement de cet Institut. Mais si cette jeune institution est si florissante, nous en sommes surtout redevables à la manière dont nous avons été secondés par tous les membres qui composent cette Société.

Nous en avons la preuve dans l'empressement manifesté par tous les nouveaux étudiants à se faire inscrire comme membres actifs dès le commencement de la session. Tous les étudiants ont compris l'avantage et l'utilité de faire partie de la Société. Outre les membres actifs plusieurs membres correspondants sont inscrits dans les registres. Ces derniers, membres distingués de la profession médicale, se font un devoir de nous encourager souvent soit par leur présence ou leurs écrits.

La constitution et les règlements si sages institués par nos devanciers ont été observés avec soin. Nous regrettons cependant que l'Institut du moment de sa fondation n'ait pas exigé que tous les essais lus devant la Société fissent partie des archives et conservés soigneusement. On conçoit en effet que